



# UNION ROYALE SPORTIVE INTERBANQUES FOOTBALL

## Extrait du PV n° 09 du 14/03/2017

Annnonce des rencontres des 18 & 25/03, des 01, 08, 15, 22 & 29/04 et celles du 06/05/2017.

Résultat erroné du 25/03 : CS Eurocommission 2 - KBC Bank 4 - 1 au lieu de 5 - 1.

### Comité de Discipline



Rencontre CS Eurocommission 1 - R.Radio TV Boys du 18/03 : forfait tardif. Score 5 - 0 + amende de 50 euros à charge de R.Radio TV Boys.

Rencontre AXA Belgium 1 - Actiris du 18/03 : Forfait prévenu. Score 5 - 0 + amende de 25 euros à charge de Actiris.

Rencontre Banque Nationale 2 - STIB-MIVB 2 du 18/03 : forfait prévenu. Score 0 - 5 + amende de 35 euros à charge de Banque Nationale.

Rencontre FC Inter Jo - STIB-MIVB 3 du 18/03 : forfait non prévenu. Score 0 - 5 + amende de 75 euros (dont 25 euros à ristourner à la STIB) + frais d'arbitrage éventuels à charge de FC Inter Jo.

Rencontre CS Eurocommission 2 - KBC Bank du 25/03 : score devient 5 - 0 au lieu de 4 - 1 + amende de 25 euros à charge de KBC Bank (*joueur non qualifié*).

Rencontre TPF - R.W.Stockellois du 25/03 : forfait prévenu. Score 5 - 0 + amende de 35 euros à charge de R.W.Stockellois.

Rencontre AXA Belgium - FC Inter Jo du 25/03 : forfait prévenu. Score 5 - 0 + amende de 35 euros à charge de FC Inter Jo.



### Divers

Le Bureau Fédéral a accepté l'inscription de l'équipe des Pompiers de Bruxelles qui fêtent leur retour parmi nous. Bienvenue à eux.

Le formulaire d'inscription pour la saison 2017-2018 a été envoyé par mail aux cercles. Il doit être retourné pour le 16 mai au plus tard.



### Inter Fédérations

L'ABSSA nous communique une liste de 25 joueurs de St Joseph E.E. - 307 qui sont suspendus pour dette fédérale. Elle est disponible au secrétariat.